

Direction de l'eau et de l'assainissement

Service des affaires financières et de la commande publique

05-05

RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 7 décembre 2023

OBJET : APPROBATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À RÉALISER EN 2024 RELATIF AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT À PRÉSENTER À L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN VUE DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS.

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement gère et entretient le patrimoine départemental d'assainissement.

Ses actions sont organisées autour de quatre orientations issues du schéma AUDACE, schéma directeur du service public départemental d'assainissement, qui sont les suivantes :

- assurer la pérennité du patrimoine (Orientation 1) ;
- maîtriser les inondations (Orientation 2) ;
- préserver les rivières et respecter l'eau (Orientation 3) ;
- développer une gestion solidaire de la ressource en eau (Orientation 4).

Les ressources disponibles pour développer et entretenir ce patrimoine sont constituées principalement de la redevance d'assainissement perçue sur la facture d'eau des usagers séquano-dionysiens. Dans un souci permanent de maîtrise efficace des coûts, la DEA recherche les partenaires utiles au développement de son activité.

Ainsi, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) apporte des aides financières pour les actions qui permettent de lutter contre les pollutions, d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et de protéger la ressource en eau. Le 11ème programme de l'AESN « Programme Eau et Climat 2019-2024 » établit clairement les priorités d'action, ciblées en direction des territoires pertinents et vers les masses d'eau en mauvais état, ceci afin d'atteindre les objectifs que s'est fixés le bassin Seine-Normandie dans le cadre de son schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ainsi que les objectifs de baignade pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Il prévoit des aides pour les travaux sur les réseaux d'assainissement et notamment la réalisation d'études, de travaux de création ou de réhabilitation des collecteurs, de mise en conformité des branchements ainsi que des travaux de création de bassins de rétention. La mise en place



d'équipements et de matériel métrologique permettant de réduire les rejets par temps sec ou par temps de pluie fait également partie des projets susceptibles d'être aidés.

Par délibération du 28 juin 2021, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a modifié le 11ème programme afin de promouvoir les projets ayant une incidence sur la qualité de l'eau pour les épreuves olympiques de nage libre et de triathlon en Seine. Ainsi, les travaux identifiés comme prioritaires du plan baignade sont aidés avec un taux de subvention de 80 % et les travaux patrimoniaux le sont avec un taux de subvention de 20 %. Ces subventions peuvent également être couplées à des prêts attribués à taux 0 % sur 15 ans.

La volonté de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de généraliser les demandes de subvention pour chaque projet éligible aux aides de l'AESN se traduit par une augmentation notable des nouvelles conventions annuelles.

Année	2020	2021	2022	au 14/11/2023
Nombre de nouvelles conventions de l'année	11	14	42	37

De plus, l'augmentation des taux de subvention pour les travaux relatifs à la baignade ainsi que les montants importants de ces opérations notamment relatives à la construction des bassins de la Fontaine des Hanots et du ru St Baudile permettent des augmentations importantes des montants versés au titre des subventions et au titre des prêts à taux zéro.

Année	2020	2021	2022	au 14/11/2023
Montant total des subventions AESN versées	4,7 M€	7,6 M€	11 M€	14 M€

Année	2020	2021	2022	au 14/11/2023
Montant total des prêts AESN à taux zéro versés	4,2 M€	1,6 M€	7,4 M€	0,5 M€

Conformément aux termes de ce 11^{ème} programme, chaque projet doit mentionner le degré de priorité du territoire concerné et être inscrit dans un programme de travaux validé par la

collectivité.

Dans cette perspective, il est proposé en annexe le détail des études et travaux dont la réalisation est programmée pour l'exercice 2024 et qui sont susceptibles de faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les actions à mener dans le cadre des JOP vont s'achever en 2024 ce qui va permettre de réaliser d'autres opérations patrimoniales de réhabilitations des collecteurs. En 2024, le budget d'investissement devrait s'élever à 94 M€.

Au regard des éléments exposés, je vous propose :

- D'APPROUVER le programme des opérations relatives aux réseaux d'assainissement (études et travaux), tel que ci-annexé à la délibération, à réaliser en 2024, susceptibles de faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

- DE CHARGER M. le Président du Conseil départemental de solliciter le subventionnement de ces opérations par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
le vice-président,

Bélaïde Bedreddine

Nbre	Année budgétaire	Service	Programme Opération IGDA	Commune	Rues concernées	Etudes / Travaux	Nature des opérations	Type de travaux	Priorité Baignade JOP / DIMINUTION REJETS MILIEU	Document directeur	Montant estimé du projet (HT)
1	2024	SEER	2001P181O049	Diverses Communes		Travaux	Branchements	Trvx Bchts Dom public	DIMINUTION REJETS MILIEU	Etude tripartite	2 200 000
2	2024	SEER	2001P181O049	Diverses Communes		Etudes-Travaux	Etudes & travaux préparatoires	Trx préparatoire (ITV) Gestion patrimoniale	NON	SD AUDACE	1 500 000
3	2024	SEER	2001P181O049	Enquêtes absent/refus sur communes du BV Marne		Etudes-Travaux	Etudes & travaux préparatoires	AMO et Trvx préparatoires (Enq. parcellaires) pour CD93 Dom Privé	BAIGNADE JOP	Etude tripartite	1 000 000
4	2024	SET	2001P181O065	Epinay-sur-Seine	Rue Joffre	Travaux	Construction du réseau	Création collecteur EU	DIMINUTION REJETS MILIEU	Etude tripartite	8 500 000
5	2024	SET	2001P200O116	Montreuil-sous-Bois	Victor Hugo	Travaux	Réhabilitation canalisations	Réhabilitation. UN.	NON	SD AUDACE	11 500 000
6	2024	SET	2001P200O120	Coubron/Monfermeil	Bd Hardy	Travaux	Réhabilitation	Mise en conformité et réhabilitation des branchements sur EU et EP	DIMINUTION REJETS MILIEU	Etude tripartite	3 500 000
7	2024	SEER	2001P200O122	Montreuil -sous-Bois	Colonel Fabien	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024	Branchements en domaine public	NON	SD AUDACE	360 000
8	2024	SEER	2001P200O122	Rosny-sous-Bois	Lavoisier	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024	Réhabilitation + Mise conformité des branchements partie 2	BAIGNADE JOP	Etude tripartite	1 000 000
9	2024	SEER	2001P200O122	Bondy	St Louis et St Louis Prolongée	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024		NON	SD AUDACE	350 000
10	2024	SEER	2001P200O122	Bondy	Gallieni	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024		NON	SD AUDACE	150 000
11	2024	SEER	2001P200O122	Chelles	Rte de Montfermeil, Sources, Champs et Pépinière	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024	Réhabilitation EU et EP	NON	SD AUDACE	700 000
12	2024	SEER	2001P200O122	Gournay sur Marne	Ru du Puits perdu, Bras St Arnoult	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024		NON	SD AUDACE	1 700 000
13	2024	SEER	2001P200O122	Neuilly sur Marne	Aristide Biand, Louis Armand	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024		NON	SD AUDACE	1 000 000
14	2024	SEER	2001P200O122	Pantin	Rue du Bois de la Résistance	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024	5 réhabilitations de branchements	NON	SD AUDACE	200 000

15	2024	SEER	2001P2000122	Drancy	Division Leclerc	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024		NON	SD AUDACE	200 000
16	2024	SET	2001P2000122	Gagny	Eugénie, 3 noyers	Travaux	Réhabilitation canalisations non visitables 2024	Réhabilitation EU	NON	SD AUDACE	500 000
17	2024	SET	2001P2000124	La Courneuve	Boulevard Pasteur	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	Ouvrage B et D	NON	SD AUDACE	2 200 000
18	2024	SET	2001P2000124	Les Pavillons-sous-Bois	Président Wilson et Franklin	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	GC Président Wilson et réhabilitation rue Franklin	NON	SD AUDACE	1 500 000
19	2024	SEER	2001P2000124	La Courneuve	Le Verdein - carrefour des 6 routes	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024		NON	SD AUDACE	600 000
20	2024	SEER	2001P2000124	Saint-Ouen	Dr Bauer	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	Unitaire. Injection et GC.	NON	SD AUDACE	400 000
21	2024	SEER	2001P2000124	Aubervilliers	Rue Henri Barbusse	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	Unitaire. Injection et GC.	NON	SD AUDACE	300 000
22	2024	SEER	2001P2000124	Saint-Ouen	Gare	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	Unitaire. Injection et GC.	NON	SD AUDACE	400 000
23	2024	SET	2001P2000124	Les Lilas- Le pré Saint Gervais	Av Les Bruyere rue du Belvédère	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	Réhabilitation UN	NON	SD AUDACE	1 500 000
24	2024	SET	2001P2000124	Saint-Denis	Leroy des Barres	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024	Réhabilitation UN	NON	SD AUDACE	500 000
25	2024	SET	2001P2000124	Aubervilliers	Félix Faure	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024		NON	SD AUDACE	5 500 000
26	2024	SET	2001P2000124	Villemonble	Avenue de Rosny, Grande Rue	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024		NON	SD AUDACE	6 000 000
27	2024	SET	2001P2000124	Aubervilliers	Rues Crèvecoeur et Heurtault	Travaux	Réhabilitation canalisations visitables 2024		NON	SD AUDACE	3 000 000

Délibération n° 05-05 du 7 décembre 2023

APPROBATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À RÉALISER EN 2024 RELATIF AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT À PRÉSENTER À L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN VUE DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE le programme des opérations relatives aux réseaux d'assainissement (études et travaux), tel que ci-annexé à la présente délibération, à réaliser en 2024, susceptibles de faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;

- CHARGE M. le Président du Conseil départemental de solliciter le subventionnement de ces opérations par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

